

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 06 juillet 2021, le Maire de la Commune de Janneyrias, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la désaffectation et au déclassement des chemins ruraux et/ou communaux 1, 4 et 5 appartenant à la commune de Janneyrias et à la commune de Pusignan en vue de leur aliénation (un arrêté identique [2021-236] a été pris par Madame la Maire de Pusignan pour les besoins de l'enquête).

L'enquête se déroulera à la mairie de Janneyrias ainsi qu'à la mairie de Pusignan pendant 15 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi 16 août au mercredi 1^{er} septembre 2021 inclus.

Chacun pourra y prendre connaissance du dossier et, éventuellement, consigner ses observations sur les registres d'enquête, ou les adresser par écrit à la mairie de Janneyrias et à la mairie de Pusignan à l'attention du commissaire enquêteur.

Monsieur Patrick PENDOLA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra :

- Le mercredi 1^{er} septembre 2021 à la mairie de Pusignan de 8 heures à 12 heures et à la Mairie de Janneyrias de 14 heures à 18 heures.

Pour l'information du public, le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique.